

MINUTES

X07.136.3

2191

M. Levy (5)

M. Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

à M. J.C. PARIS
Secrétaire Général

19-1-1950
PL/GdB.

OBJET: Pavillon du Conseil de l'Europe. -

J'ai l'honneur de vous proposer de soumettre au Bureau de l'Assemblée, à l'occasion de sa réunion du 28, la proposition suivante qui serait transmise ensuite au Comité des Ministres.

Emblème du Conseil de l'Europe. -

1. Raisons d'adoption d'un emblème

- a) Un emblème est indispensable à une institution comme la nôtre. L'idée de l'union des états de l'Europe doit être attachée à un symbole.
- b) Lors de l'admission de l'Allemagne comme Membre associé, il faudra éviter tous les prétextes de manifestations possibles. Il est d'usage, lorsqu'une Assemblée internationale se réunit, que le lieu de la réunion soit pavoisé aux couleurs des états représentés. Le fait d'arbore le pavillon allemand risque d'être interprété comme une manifestation. Le fait de ne pas l'arbore serait une autre manifestation. Ce problème est particulièrement délicat à Strasbourg. *Solution: unifier les pavillons nationaux pour le tout européen en C.E.*
- c) Lors de la première session de l'Assemblée, le Mouvement Européen s'est livré à une propagande intense, a répandu son emblème (E vert sur fond blanc) à Strasbourg, et cet emblème a été considéré par beaucoup de personnes non averties comme celui du Conseil de l'Europe. Or, d'une part, il est extrêmement disgracieux et peu lisible, d'autre part, il nous fait confondre avec le Mouvement Européen. Nous avons certes une grosse dette de gratitude vis-à-vis de ce dernier, mais il est indispensable que cette confusion soit évitée.

2. Forme proposée

- a) Le Secrétariat Général a été saisi de différentes propositions émanant de particuliers. Ces propositions n'ont pas été retenues ou bien, parce qu'elles étaient d'apparence peu harmonieuse, ou bien parce qu'elles étaient d'exécution compliquées.
- b) Une proposition a été élaborée au sein du Secrétariat Général et, après consultation des experts héraldistes que nous avons

6/1/50

MINUTES

1. / 1. / 1.

pu toucher, nous nous sommes arrêtés à la formule suivante:
champ d'argent à croix de sinople timbrée aux armes de Strasbourg

En d'autres termes, un drapeau blanc portant une croix verte au centre de laquelle se détache l'écusson de Strasbourg, écusson blanc portant une bande transversale rouge.

Le champ d'argent a été choisi parce que le blanc est la couleur qui se détache le mieux à la fois lorsque le drapeau flotte sur les bâtiments, ou lorsqu'il flotte parmi d'autres drapeaux. De plus, en héraldique, c'est une couleur noble et l'insigne du commandement.

La croix a été choisie:

1. Parce qu'elle se retrouve dans les drapeaux de la moitié de Pays membres, et c'est le seul symbole qui leur soit commun.
2. Pour symboliser la croisée des chemins.
3. Parce qu'elle montre à la fois les directions est-ouest et nord-sud.
4. Comme symbole de l'esprit chrétien.
5. Parce qu'en héraldique, elle est à la fois le symbole le plus ancien et le plus noble.

La couleur verte de la croix a été choisie:

1. Comme symbole d'espérance.
2. En hommage au Mouvement Européen.
3. Parce que c'est la seule couleur de croix non utilisée déjà dans un pavillon national existant.

Les armes de Strasbourg ont été choisies pour rappeler le siège statutaire permanent du Conseil. En les plaçant au centre de la croix verte, elles se détachent clairement et symbolisent Strasbourg au point de rencontre des routes européennes.

